ARRÊTÉ

portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en

Master

1ère année

Mention Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises

Parcours Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises – Formation initiale

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6 et D. 612-36-2 à D. 612-36-2-10,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole tels qu'annexés au décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022, notamment leur article 7,

Article 1er

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2025-2026 en :

Master

1ère année

Mention Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises

Parcours Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises – Formation initiale

est composée comme suit :

- Julien ALIGNON, Maître de Conférences, Président
- Éric ANDONOFF, Maître de Conférences
- Alain BERRO, Maître de Conférences
- Sylvain CUSSAT-BLANC, Professeur des Universités
- Laurent MARSAN, Enseignant contractuel
- David NAVARRE, Maître de Conférences
- Manon PREDHUMEAU, Maîtresse de Conférences
- Franck RAVAT, Professeur des Universités
- Jiefu SONG, Maître de Conférences
- Jean-Marc THEVENIN, Maître de Conférences

Article 2

L'admission est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de la commission.

Fait à Toulouse, le 31 mars 2025

Pour le Président, et par délégation
La Directrice des Etudes et de la Vie Etudiante
Université Toulouse Capitole

Cosima BLUNTZ

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE
2 rue du Doyen Gabriel Marty – 31042 Toulouse Cedex 9 – France
Tél : 05 61 63 35 00 – Fax : 05 61 63 37 98 – www.ut-capitole.fr